



Document panneau photovoltaïque garantie

Par Iroche, le 14/03/2011 à 10:44

Bonjour,

j ai installer des panneaux photovoltaïque en mars 2010, j ai des soucis pour avoir toute les garantie aupres de l installateur ,qui me garantie 20 ans sur les panneaux et l onduleur qui est marqué sur la facture mais aucune attestation qui ma donné avec une facture ou l onduleur a été modifié sur le devis mais pas sur la facture ainsi que les bacs alu remplacer par bac intersol et 16 panneaux au lieu de 14,je pense qu il se moque moi , je voudrais savoir les démarches pour me défendre apres avoir lui déjà adreeé une mise en demeure